



**CONFÉRENCE  
HYBRIDE**

**Lundi, 24 Octobre 2022**

# LA NORMALISATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE, QUEL IMPACT POUR LES TRAVAILLEURS?

## INVITATION

A l'origine, la normalisation se concentrait surtout sur les spécifications techniques des produits, les méthodes de contrôle ou les interfaces entre systèmes. Aujourd'hui, la situation est totalement différente. Un nombre croissant de normes au niveau national, mais surtout européen et international traitent de sujets non techniques qui concernent directement les travailleurs, leurs conditions de travail et les ressources humaines. Dans certains cas, les normes (dites alors harmonisées) sont directement liées à la législation européenne. Être conforme aux normes donne présomption de conformité aux exigences essentielles des textes (directive ou règlement) pour lesquels elles sont citées. Quand des certifications ou des appels d'offres publics se réfèrent à ces normes, elles acquièrent de fait un statut « quasi légal ». La normalisation interfère donc de plus en plus avec les relations de travail et les compétences réglementaires des partenaires sociaux. Par ailleurs, ces normes sont élaborées au sein de groupes de travail où les entreprises sont en général très présentes, défendant donc leurs propres intérêts. Toutes les organisations concernées par les sujets en développement sont invitées à participer pour apporter leur expertise et faire évoluer les textes selon leur avis et leurs positions. Encore faut-il pour cela être présent et participer !

La conférence « La normalisation Européenne et Internationale, quel impact pour les travailleurs? » discutera le lien entre les normes, le droit et le dialogue social, ainsi que le rôle des organismes de normalisation français (AFNOR), européens (CEN CENELEC) et internationaux (ISO). Les études de cas et les discussions avec des représentants de syndicats et d'institutions de normalisation permettront d'identifier les points essentiels, les limites à fixer aux activités de normalisation dans les domaines non techniques et les moyens de garantir une meilleure participation des syndicats et des partenaires sociaux à l'élaboration des normes.

La participation à cette conférence de formation donne droit à une « attestation de présence » pour formation, dans le cadre de l'arrêté du 25 Janvier 2021, sur le congé de formation syndicale.

*Attention: Cette conférence a lieu dans un format hybride. Vous pouvez participer, soit sur place (limitation aux 30 premiers inscrits), soit en virtuel sans limitation.*

## LOCATION

AFNOR, 11, Rue Francis de Pressensé  
93210 St Denis

## TRANSPORT PUBLIC

**RER B** – 'La Plaine Stade de France' (3 minutes à pied)  
**RER D** – 'Stade de France – Saint-Denis' (10 minutes à pied) - Acheter un billet 'Ile de France' (ticket t+ non valide)  
**METRO:** Ligne 13 : 'Saint-Denis Porte de Paris' (15 minutes à pied)  
**BUS:** Lignes 139 / 153 / 173 / 239 (une minute à pied)

## INSCRIPTION

Nous vous prions d'enregistrer votre participation sur le lien suivant: [cliquez ici](#).

## PROGRAMME

*Modératrice: Nayla Glaise (Eurocadres)*

### 09:30 ACCUEIL

- Isabelle Schömann, Secrétaire confédérale de la CES
- Olivier Peyrat, Directeur Général de l'AFNOR

### 09:50 LES SYNDICATS ET LA NORMALISATION: UNE ACTIVITÉ MAL CONNUE DEPUIS LONGTEMPS – COMMENT ÇA MARCHE?

- Natalia Giorgi, Expert de normalisation CES

### 10:05 LE RÔLE DE L'AFNOR EN FRANCE: LA NORMALISATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Frank Lebeugle, Directeur des activités de Normalisation, AFNOR (à confirmer)

### 10:25 QUESTIONS / RÉPONSES

### 10:55 PAUSE / CAFÉ

### 11:10 ETUDE DE CAS I: L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

*L'acte IA de la Commission Européenne | La position de la CES | L'IA dans l'entreprise : comment s'en servir | Les normes IA pour soutenir la législation Européenne: le diable dans les détails*

- Natalia Giorgi, CES
- Matthieu Trubert, CGT, Microsoft
- Philippe Saint-Aubin, CFDT

### 11:55 QUESTIONS / RÉPONSES

### 12:20 DÉJEUNER À LA "BRASSERIE AFNOR"

### 13:20 ETUDE DE CAS II: LES ÉCHELLES

*Les normes CEN/AFNOR sur les échelles: quelle sécurité pour les travailleurs?*

- Jean-Marie Branstett, FO

### 13:40 QUESTIONS / RÉPONSES

### 13:55 LA POSITION ET LE PROGRAMME D' ACTIONS DE LA CES SUR LES NORMES

- Isabelle Schömann, Secrétaire confédérale de la CES

### 14:15 NORMALISATION ET LÉGISLATION: UN OUTIL POLITIQUE POUR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES – LA STRATÉGIE NORMALISATION DE L'UE

- Sophie Müller, Cheffe de département à la Commission Européenne

### 14:35 LES LIGNES ROUGES DANS LA NORMALISATION

- Tristan Chevalier, CGT
- Romain Lasserre, FO

### 14:50 QUESTIONS / RÉPONSES

### 15:20 PAUSE / CAFÉ

### 15:45 ETUDE DE CAS III: LES NORMES DE REPORTING DE DURABILITÉ – EFRAG ET LE REPORTING ESG

*La directive européenne: présentation | L'EFRAG et les normes de reporting financier*

- Ute Meyenberg, CFDT Cadres, Membre du Comité de durabilité de l'Autorité des Normes Comptables

### 16:00 QUESTIONS / RÉPONSES

### 16:20 CONCLUSIONS ET PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

- Isabelle Schömann, Secrétaire confédérale de la CES

### 16:40 CLOTURE DE LA CONFÉRENCE